

FAMILLE

SOUTIEN AUX FRÈRES ET SŒURS
D'UN PATIENT

7280

Définition : aide à une personne devant faire face à la maladie d'un frère ou d'une sœur.

► **Activités**

- Explorer ce que la personne connaît de la maladie de son frère ou de sa sœur.
- Évaluer le stress provoqué chez la personne par l'état de santé de son frère ou de sa sœur.
- Évaluer la capacité de la personne à faire face à la maladie de son frère ou de sa sœur.
- Faciliter la prise de conscience des membres de la famille quant aux sentiments de la personne.
- Expliquer les réactions habituelles d'une personne dans les mêmes circonstances et ce que les autres membres de la famille peuvent faire pour l'aider.
- Prendre la défense du patient au besoin.
- Reconnaître le fait que chaque personne réagit différemment dans les mêmes circonstances.
- Encourager les parents ou les autres membres de la famille à fournir des informations honnêtes à la personne.
- Encourager les parents à prendre les dispositions nécessaires pour assurer eux-mêmes les soins du jeune patient à la maison, si possible.
- Aider la personne à maintenir ou à modifier les routines habituelles et les activités quotidiennes, si nécessaire.
- Favoriser la communication entre la personne et son frère ou sa sœur malade.
- Encourager la personne à visiter son frère ou sa sœur malade.
- Expliquer à la personne, à l'occasion de ses visites, les soins qui ont été prodigués à son frère ou à sa sœur malade.
- Encourager la personne à participer aux soins de son frère ou de sa sœur malade, si nécessaire.
- Reconnaître et respecter une personne qui pourrait ne pas être prête émotionnellement à visiter un frère ou une sœur malade.
- Encourager le maintien des modes d'interaction avec les parents ou la famille.
- Aider la personne à clarifier et à explorer ses préoccupations.
- Utiliser avec un enfant les dessins, les marionnettes et le jeu théâtral pour révéler sa perception des événements.
- Clarifier les préoccupations de la personne au sujet de la possibilité de contracter la maladie du patient ; élaborer des stratégies pour faire face à ces préoccupations.
- Enseigner à la personne les fondements pathologiques de la maladie en tenant compte de son stade de développement et de son mode d'apprentissage.
- Utiliser des substituts concrets si la personne ne peut rendre visite à son frère ou sa sœur malade (ex. : dessins, vidéos).
- Expliquer à un enfant qu'il n'est pas la cause de la maladie de son frère ou de sa sœur.
- Enseigner à la personne des stratégies pour satisfaire ses propres besoins affectifs et développementaux.
- Diriger la personne vers un groupe dont les membres vivent la même situation, si nécessaire.
- Informer la personne sur les ressources communautaires appropriées, si nécessaire.
- Aviser l'infirmière de l'école de la situation afin de favoriser son soutien au jeune frère ou à la jeune sœur, en accord avec les souhaits des parents.